

Les 2^{èmes} Assises Nationales de la Lecture

LE COLLOQUE

LECTURE ET COMITÉ D'ENTREPRISE

Jean-Michel LETERRIER

Responsable du secteur culturel de la C.G.T.

Les raisons d'œuvrer au développement, à l' "élargissement" du cercle des lecteurs, sont multiples.

État, banques, collectivités locales, mouvement associatif, interviennent de façons différentes sur la lecture. On parle dès lors de singularité. Mais si les particularités, les spécificités se manifestent dans l'action et dans les formes de celles-ci, il est un autre type de singularité qui s'exprime, elle, en amont de l'intervention, c'est à dire au cœur même des motivations, des raisons d'agir, des finalités, des ambitions.

De ce point de vue, ce qui guida et guide encore les syndicalistes représente une singularité.

Les bibliothèques de C.E. sont les héritières de celles qui furent créées à partir de 1890 dans les Bourses du Travail. Dès 1892 toutes les Bourses possèdent leur bibliothèque. Le livre est perçu comme un instrument d'émancipation et d'affranchissement. Il constitue, en quelque sorte, le passage obligé vers le savoir et l'accès aux connaissances. Écarté du système d'instruction, le mouvement ouvrier prend en main sa propre éducation.

Les bibliothèques accompagnent les cours du soir et les universités populaires. Et c'est sur le livre et à partir du livre que s'élabore et se structure le dispositif pédagogique et éducatif du syndicalisme.

La création des C.E. en 1945 prolonge et amplifie cette volonté d'auto-éducation ouvrière. (Cette socialisation du livre a sans doute à voir avec la conception de la culture qui s'élabore sous la Révolution Française et aux Lumières. Sans doute aussi à la présence nombreuse des ouvriers du livre parmi les premiers syndicalistes. Joseph Mairet, typographe, Eugène Varlin, relieur et beaucoup d'autres qui constituaient cette "aristocratie ouvrière éclairée").

Les bibliothèques de CE sont animées de cet esprit et cela constitue l'une de ses plus profondes singularités.

AUTRES SINGULARITÉS

1. Un fort militantisme autour de la lecture. Militantisme au demeurant efficace si l'on regarde les statistiques de prêt.

2. La nature du fonds

- sciences sociales (économie)
- histoire
- poésie
- ouvrages d'art

3. La place du livre, centrale. C'est autour de lui que se satellisent les autres activités culturelles (billetterie, sport, voyage)

4. Le rapport lecteur/auteur très développé. Véritable compagnonnage initié par Elsa Triolet et Aragon lors de "la bataille du livre".

Il faut noter que l'histoire du mouvement ouvrier, et celle des C.E., renouvelle peu le discours sur la lecture.

Celle-ci s'impose presque naturellement comme une évidence. Son action est toujours justifiée par le sentiment de son utilité sociale, culturelle et politique.

"Facteur d'émancipation" il y a un siècle, elle est par la suite source d'enrichissement, de liberté, pour être aujourd'hui instrument de citoyenneté et de démocratie.

Ces constantes historiques ne sauraient masquer les évolutions et les infléchissements. La période 1975/1990 semble avoir marqué, sinon un recul, du moins un certain relâchement avec déplacement de l'intérêt vers d'autres secteurs, alors en mutation.

En 1991, la CGT au plus haut niveau (CCN) a décidé une année lecture qui a entraîné une plus grande prise de conscience sur les enjeux de la lecture (Prix Roger Vailland, 24 h du livre de l'Aude, Salon de Vannes, de Chambéry, d'Aubagne...)

Des collaborations se sont engagées avec l'ABF (Charte de la lecture) avec l'AFL, le GFEN... (Classes lecture - Lecture vacances....)

Une trentaine d'écrivains ont été accueillis en résidence. (B. Noël, Le Monde - Olivier Aper, CAS Béthune - Mikael Gluets - Pierre Mésinski - Roger Martin - Dominique Grandmont - Jean Paul Goux - G. Noiret - Didier Daeninckx).

DEUX PROJETS INTER C.E.

1. Les grandes lignes. 3 C.E. (SNCF- PACA, Air-France Orly Nord, Chantiers navals Havre)

2. ABF/Ministères. 10 CE/10 auteurs - Ateliers enfants.

L'évocation de ces actions marque un élargissement du champ d'intervention des C.E. Aux actions de diffusion et d'animation, il y a aujourd'hui intervention dans le champ de la création (résidence/commande) dont l'ambition est double :

- élargissement des lecteurs (désacralisation de l'écrivain),
- familiarité et partage d'une relation conviviale.
- œuvrer au pluralisme de l'édition en agissant en amont.

Aujourd'hui volonté de développer encore la singularité non pas pour s'isoler mais au contraire pour encourager les complémentarités.

Pas de complémentarité riche sans singularités profondes. Il existe différents réseaux de lecture mais ils sont étanches les uns aux autres. Je crois qu'il faut créer des passages et rendre les frontières perméables.

Ce qui nécessite échange, harmonisation, coordination, solidarité (exemple : prêt gratuit, actions éclatées).

Contre le manque de coordination, la proposition est de créer une structure souple et légère de coordination entre les militants de la lecture.

Nos priorités : agir sur les trois principaux facteurs ségrégatifs qui freinent le développement de la lecture.

- Savoir : apprentissage, maîtrise.

- Pouvoir : argent, temps, rencontre.

- Vouloir : désir, rêver, s'évader, découvrir, oublier, apprendre. Il va sans dire que pour des syndicalistes la motivation essentielle est celle de la citoyenneté. Celle-ci nécessite un dialogue, un tête à tête régulier avec la lecture.

Pour terminer, il faut combattre les thèses qui présentent la lecture comme une pratique culturelle archaïque, vétuste et poussiéreuse. De telles idées sont fausses et dangereuses. Dangereuses car elles cautionnent d'avance les reculs de la lecture et légitiment la fatalité. Fausses car les nouvelles technologies demandent davantage de lecture et d'écriture. Informatique et télématique requièrent d'écrire juste et de lire vite.

Enfin la lecture est une activité de résistance, de résistance à la consommation. Lire c'est créer. "*Lire ce n'est pas entrer dans un produit c'est entrer en production*" écrivait Barthes.

Jean-Michel LETERRIER

QUESTIONS DE LA SALLE :

Anonyme : *Je voudrais compléter le panorama qui vient d'être fait. En plus des créations des Festivals du Livre-Jeunesse à Aubagne, à Manosque, il ne faudrait pas oublier, dans ces tentatives pour créer les réseaux dont on parle depuis ce matin, d'évoquer le système bibliobus instauré au sein de la bibliothèque du C.E. de la SNCF de Marseille qui apporte directement les livres dans les ateliers des gares de Marseille.*

Vous avez parlé de la désacralisation de l'écrivain. Au-delà de l'écrivain, il faut désacraliser l'écrit, c'est-à-dire faire produire des écrits aux cheminots en les encadrant de professionnels de l'écriture et ce n'est pas une mince affaire lorsqu'on sait que la plupart sont très éloignés de l'univers du livre au point d'avoir des problèmes dans la vie quotidienne.

Anonyme : *Pour toutes les raisons qui viennent d'être exposées sur l'élargissement de la pratique militante au sein de C.E., est-ce que les C.E. ont aujourd'hui la possibilité et/ou la volonté de continuer à toucher les gens dessus en plus exclus de l'entreprise ? Comment ça se passe pour eux ?*

Jean-Michel Leterrier : Question très sensible et qui malheureusement divise les syndicats. Pour la CGT, j'ai proposé non pas de prendre l'argent des C.E. pour créer des associations d'aide aux chômeurs - comme à Grenoble où une association inter-C.E. s'est créée et offre des petits emplois - mais d'ouvrir aux personnes sans emploi les activités sociales et culturelles des C.E.

Jean Foucambert : *Il a été parlé de la politique des C.E. au sein des entreprises mais quel est le type de rapport qui existe entre les bibliothèques de C.E. et les collectivités locales, les municipalités ? Y a-t-il eu des expériences de ce genre ? En quoi une bibliothèque de C.E. peut-elle être un partenaire dans une politique communale de lecture et qu'apporterait-elle de susceptible d'enrichir et de développer cette dernière ?*

Jean-Michel Leterrier : Je n'ai pas parlé de ce sujet parce que c'est peu développé encore. En revanche j'ai insisté sur les récentes coopérations inter-C.E. car pendant très longtemps, les C.E. étaient soucieux de garder leur indépendance y compris à l'égard d'autres C.E.. La coopération avec les villes maintenant se pose. Malheureusement, il n'y a que quelques rares expériences.

Anonyme : *Je suis responsable de la Bibliothèque Municipale de Saint-Nazaire et pour répondre à Jean Foucambert, je voudrais signaler qu'à Saint-Nazaire, il y a un inter-C.E. très efficace, le Centre de Culture Populaire.*

Grâce à une bibliothécaire de cet inter-C.E., nous travaillons assez étroitement sur la lecture dans la ville. Par exemple, nous faisons des animations en commun. Il est vrai que ce n'est pas facile du fait de nos tutelles différentes.

* * *